

Mme TARRIT CATHERINE SDC - 51 RUE D-ITALIE 51 Rue d'Italie 13100 AIX-EN-PROVENCE

<u>Copropriété</u>: SDC - 51 RUE D-ITALIE Courrier adressé à tous les copropriétaires

Lettre simple Lettre recommandée : Absents et/ou opposants

AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3, le 16/05/2025

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli une copie du procès verbal de la dernière Assemblée Générale des copropriétaires de votre Résidence.

Si vous étiez "absent" lors de cette assemblée, ou "opposant" à au moins une décision prise, nous vous rappelons qu'en application de l'Article 42, Alinéa 2 de la Loi du 10 Juillet 1965 : "Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des Assemblées Générales, doivent, à peine de déchéance, être introduites par le Copropriétaire opposant ou défaillant, dans un délai de DEUX MOIS à compter de la notification desdites décisions qui leur est faite à la diligence du Syndic."

En conséquence, je vous rappelle expressément que faute par vous d'avoir contesté les décisions de l'Assemblée Générale dans le délai de **DEUX MOIS** à compter de la réception des présentes devant le Tribunal compétent, vous seriez ultérieurement forclos à le faire.

Je vous souhaite bonne réception des présentes et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Votre syndic